

Dans l'après-midi du 07 janvier 2013, la Directrice générale du FMI a rendu une visite de courtoisie à Mme NialéKaba, ministre auprès du Premier ministre, chargée de l'Économie et des Finances. Le clou de cette visite a été la séance de travail avec la délégation de la Directrice générale. Participaient à cette séance de travail, outre le Cabinet, l'Inspecteur général des Finances et l'ensemble des Directeurs généraux du Ministère.

Réitérer les remerciements à l'endroit de Madame le Directeur Général, pour cette importante visite en Côte d'Ivoire et surtout pour cette visite dans les locaux du Ministère de l'Économie et des Finances ;

- **Saluer la qualité des relations entre le Ministère de l'Économie et des Finances et les services du Fonds Monétaire International**, notamment le staff de la Côte d'Ivoire et la mission résidente à Abidjan ;
- **Rappeler l'engagement du Gouvernement et la disponibilité du Ministère de l'Économie et des Finances, à poursuivre les efforts de assainissement du cadre macroéconomique, des finances publiques ainsi que les réformes sectorielles**, dans le cadre du programme économique en vigueur avec le FMI, en vue de créer les conditions d'une croissance soutenue et durable.

1. Contexte de la visite

- **Après l'adoption de la seconde revue du programme** par le Conseil d'Administration du FMI ;
- **Normalisation du processus budgétaire**, marqué par l'adoption du budget 2013 par l'Assemblée nationale en octobre 2012, ainsi que la régularisation des Lois de règlement de 2004 à 2011 ;
- **Préparation de la troisième revue**, prévue en mars 2013, avec comme objectifs du Gouvernement :
 - **le respect des critères quantitatifs budgétaires du programme** ;
 - la confirmation du regain de croissance, matérialisé par un **taux en réalisation d'au moins 8,6%** ;
 - la finalisation des projections pour 2013, avec la confirmation du **taux de croissance du PIB de 9%** ;
 - la constatation d'avancées notables dans les réformes sectorielles, notamment au niveau:
 - de l'environnement des affaires ;
 - du secteur énergie ;
 - de la filière café cacao.

2. Attentes :

- **la poursuite de l'assistance technique**, notamment dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de endettement pour maintenir la viabilité des finances publiques et la réforme du secteur financier ;



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

- se en Ê uvre du PND à partir de 2013, à travers
ilité dans la fixation des critères du programme
relatifs sur la ~~tenete non concessionnelle~~ ;
- **la poursuite du soutien du FMI**, dans les réformes visant la amélioration du climat des affaires et surtout, l'ncitation du secteur privé placé au centre de la relance économique.